

M. Olson: Je remercie le ministre. Il pourrait peut-être nous dire plus tard si le Canada a l'intention d'appuyer cette résolution.

L'hon. M. Martin: J'aimerais simplement dire que le gouvernement canadien est engagé dans un examen soigneux de ce problème, en consultation avec d'autres pays. Lorsqu'aura été arrêtée la position du Canada sur cette question, la Chambre en sera informée.

M. Olson: Mais l'Assemblée générale se réunit le 1^{er} décembre et nous sommes au 19 novembre.

L'hon. M. Martin: Cette question pourra être en suspens pendant des mois.

M. Olson: Le ministre dit que la question pourrait être en suspens pendant des mois, mais j'imagine que ce pourrait être un des premiers articles dont s'occupera l'Assemblée. J'imagine que l'attribution des sièges pourrait figurer au début de l'ordre du jour. De toute façon, nous avons maintenant reçu plus de renseignements que nous n'en avions il y a quelques jours et j'espère que le ministre tiendra la Chambre au courant de la position du Canada.

Au sujet de la crise financière des Nations Unies, l'article XIV de la Charte prévoit que les pays membres perdront leur droit de vote s'ils ont plus de deux ans de retard dans le paiement de leurs cotisations. Un certain nombre de pays sont sur le point de tomber dans cette catégorie, et nous nous contentons d'espérer qu'une confrontation directe sur la question sera évitée car certaines grandes puissances pourraient se retirer de l'Organisation.

Je remarque aussi que les États-Unis ne se sont pas encore engagés pour les programmes d'aide volontaire des Nations Unies. En retardant leur engagement, les États-Unis, semble-t-il, exercent une certaine coercition quant aux votes des pays afro-asiatiques, qui profitent davantage de ces programmes.

Nous espérons que les États-Unis n'ont pas adopté une stratégie de l'abîme à cet égard en essayant de persuader les pays afro-asiatiques d'appuyer leur motion inscrite conformément à l'article 19 de la Charte des Nations Unies, quand cette question sera soumise à l'Organisation mondiale. Si je parle de stratégie de l'abîme, c'est que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a manifesté l'espoir ces derniers jours que, finalement, les États-Unis garantiront comme d'habitude les 40 p. 100 du total des programmes d'assistance. Si les États-Unis se tiennent sur la réserve en attendant que les pays afro-asiatiques appuient leur initiative en vertu de l'article 19, notre parti n'approuve

pas cette attitude. Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies est une tribune beaucoup trop importante où se règlent les grands problèmes mondiaux qui se posent de temps à autre pour que des pressions de ce genre la mettent en danger.

Cela ne montre pas comment persuader les retardataires à s'acquitter de leurs engagements. Je sais que c'est un problème extrêmement difficile. Mais nous ne voudrions pas que l'Organisation soit compromise parce que certains pays ne s'acquittent pas de leurs obligations, d'autant plus que, pour les inciter à payer leur quote-part en vertu de la Charte, les États-Unis menacent de retirer leur apport bénévole au programme d'assistance technique.

Je tiens à traiter d'une autre question avant de terminer, celle des progrès accomplis par la force du maintien de la paix à Chypre. La situation semble être relativement calme à Chypre depuis deux semaines. Je pense que les Canadiens ont raison d'être fiers de voir qu'on réussit assez bien à l'heure actuelle à maintenir la paix à Chypre et à empêcher qu'une situation critique ne se propage et devienne beaucoup plus grave. Je pense qu'il y a lieu de féliciter le ministre de son initiative et de la décision qu'il a prise plus tôt cette année en vue de dépêcher cette force de la paix sur l'île en temps opportun. Je suis sûr que dans une large mesure c'est grâce à l'initiative du secrétaire d'État aux Affaires extérieures que cette force ait pu, au bon moment, remédier à une situation qui aurait pu dégénérer à un point où il aurait été difficile pour tous les intéressés de faire marche arrière.

Pour résumer, je saurais gré au ministre s'il voulait nous donner les grandes lignes des dispositions qu'on a prises aux Nations Unies au sujet de la grave situation découlant du fait que certains pays ont omis de s'acquitter de leurs obligations ordinaires et que les États-Unis ont laissé entendre qu'ils se désisteraient peut-être de leur engagement volontaire relativement au programme d'assistance. L'honorable représentant pourrait peut-être nous dire également quelle disposition positive le gouvernement entend prendre au sujet de la Chine communiste?

(Texte)

M. Rondeau: Monsieur le président, mes remarques, cet après-midi, seront très brèves. Aujourd'hui, à l'appel de l'ordre du jour, j'ai posé une question à l'honorable secré-